

table ronde 2 :

Pour des familles marocaines

**Espaces d'égalité, d'inclusion, de sécurité et de
solidarité**

**Les inégalités hommes femmes et la
question du double référentiel entre
les conventions internationales et le
référentiel religieux**

Nouzha Skalli

Casablanca le 5 octobre 2022

Bienvenue et Remerciements

au nom d'AWAL : 2^{ème} table ronde

- A vous tous et toutes pour avoir répondu à notre invitation de participer à cette table ronde organisée par AWAL avec l'appui de la fondation Friedrich Eberth Batirtze Eguilus Herera
- **Dans le cadre du projet : « Pour des familles marocaines, Espaces d'égalité, d'inclusion, de sécurité et de solidarité »**
- Représentants et représentantes d'Institutions nationales
- Le Ministère de la Justice représenté par Mme Fatima Barkan
- Le Ministère de la solidarité et de l'insertion sociale, Amina Slimani
- Le HCP : M. Fassi Fihri et M. Soudi ?
- Le CRDH, Anas Abou Abdellah
- Le bureau de l'Etat civil de Hay Hassani, Mme Fatima Mabchour
- Association partenaire : Aspiration féminine MEKNES : Hayat Ndichi et Hakima Rkaibi
- Association partenaire de notre projet l'AMDF Najat Razi
- Associations féminines/ féministes amies et partenaires que je ne citerai pas toutes de peur d'en oublier
- Les chers experts ayant accompagné notre projet:
- Jamal Khalil
- Abdelwahab Rfiki
- Farida Bennani
- Yasmina Bennis

Objectifs du projet

- Contribuer à la consolidation de la démocratie au Maroc et au développement durable, solidaire et inclusif du pays par la mise en œuvre des dispositions de la constitution relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes au sein des familles marocaines, entre les familles, et au sein de la société à travers des législations et des politiques publiques égalitaires permettant à l'ensemble des citoyens et citoyennes et aux enfants des deux sexes de vivre dans la dignité et la sécurité.

Notre projet concerne les familles nous y travaillons depuis plusieurs mois

- Nous avons constaté que les rôles de la famille est souvent exalté dans le discours public : éducation, solidarité, sécurité de tous et toutes et surtout des plus vulnérables etc...
- Quelle sont les politiques publiques à l'égard des familles ?
- Mais connaît-on vraiment cette famille dont on parle? Quelle est sa réalité, ses évolutions?
- Sur qui repose-t-elle ? A-t-elle les moyens de jouer ses rôles?
- Étude 1995 HCP, depuis plus rien sur la famille, on parle des ménages: cela évite peut être d'avoir à approfondir la réalité des familles et à briser des tabous, sur les mères célibataires, les enfants nés hors mariage, et cela tranche avec la qualité du travail régulièrement réalisé par le HCP
- Le HCP nous dit que les deux tiers des familles sont des familles nucléaires
- La composition des autres familles est dite complexe : comporte notamment une proportion de mères célibataires, des couples mariés avec la Fatifa , en plus des femmes divorcées, veuves, « suspendues » , des femmes âgées seules, dans une grande vulnérabilité
- Une grande étude actuellement en préparation
- Nous avons été inspiré.e.s par une étude présentée par ONU femmes : les familles dans un monde en changement 2019/2020
- 38% des ménages seulement dans le monde sont classiques
- 56% dans la zone WANA

Nécessité d'approfondir la connaissance et de plaider pour des réformes globales

- Faire une analyse des rôles dévolus aux familles et répertorier les obstacles juridiques et socio-économiques qui empêchent l'espace familial de garantir l'égalité, l'inclusion, la sécurité, la solidarité et le bien être pour tous ses membres. Les enjeux au-delà des droits humains des personnes, sont très importants pour le progrès social et le développement humain durable de notre pays.
- la question suivante est donc posée: les politiques publiques sont-elles orientées vers les besoins des familles pour leur permettre de jouer leur rôle de solidarité et de cohésion sociale ou sont-elles davantage axées sur les individus avec davantage une approche patriarcale qu'une approche droits humains.
- Cela concerne la protection contre les violences faites aux femmes
- L'égalité en droits au sein des familles, La garantie du domicile du revenu pour la famille etc....
- Il est nécessaire de mener un travail conceptuel pour reconnaître la réalité plurielle telle qu'elle est dans un monde en mutation et non une réalité stéréotypée qui correspond de moins en moins aux situations actuelles.
- Nous avons voulu connaître de près la réalité du terrain dans plusieurs régions du pays

Nous avons identifié 4 axes prioritaires et organisé 4 focus groups de terrain dans quatre régions du pays puis 4 tables rondes

- Focus group organisés en partenariat avec association luttant pour les droits des femmes
- Réunissant un échantillon de femmes vivant des situations diverses et souvent difficiles
- Dirigés par des experts que nous remercions pour leur engagement
- Mariage des mineurs: Pr Farida Bennani à Marrakech
- La reconnaissance de la réalité plurielle des familles: Pr Jamal Khalil Casablanca
- Le double référentiel : Pr Abdelwahab Rfiki : Meknes
- Protection sociale: Pr Yasmina Bennis à El hoceima
- L'organisation de quatre tables rondes de réflexion pour approfondir le débat autour des conclusions recueillies des focus group et formuler des propositions et recommandations . avec des représentants d'institutions et des acteur-e-s de différents milieux , universitaires, médias, politiques culturels, artistiques et associatifs.

La semaine dernière : table ronde 1

- **1- L'élargissement de la reconnaissance des familles dans leur diversité** comme c'est le cas des femmes «suspendues», des mères abandonnées ou mères célibataires, des femmes seules, des familles recomposées, des couples mixtes (veuves non musulmanes privées d'héritage et exigence hypocrite d'une conversion à l'Islam pour les prétendants non musulmans au mariage avec une femme musulmane), les familles kafiles et les enfants makfoul.
- Des recommandations très importantes

2-La question du double référentiel et les inégalités hommes femmes : cela se pose dans les familles et en dehors des familles

- Nécessité de mettre un terme aux paradoxes entre le référentiel du FIKH, source claire de régression et la nécessité pour le Maroc de tenir ses engagements contenus dans les conventions internationales ratifiées par le Maroc et notamment la CEDAW et la CDE en apportant des solutions effectives aux injustices subies par les femmes et les filles.
- Au sein du mariage la tutelle légale sur les enfants qui reste du ressort exclusif des pères, toujours considérés comme chef de famille malgré la coresponsabilité entre les deux époux proclamée dans le Code de la famille.
- Il s'agit également de la perte de la garde des enfants pour la mère divorcée en cas de remariage, alors qu'aucune clause similaire n'existe pour les hommes. Les femmes dans cette situation sont alors privées de toute intervention sur la vie de leurs propres enfants alors que les pères cumulent la garde des enfants et la tutelle légale,
- La question du partage des biens acquis durant le mariage se pose en cas de divorce mais aussi en cas de décès
- De même, les inégalités hommes femmes en matière successorale et les effets désastreux du taaseb qui privent la famille du défunt mari et père, de sa stabilité et sécurité, en matière de logement par exemple et également les injustices en matière de partage des biens acquis durant le mariage
- Pourquoi inégalité entre enfants nés au sein des familles avec enfant né hors mariage

Pourquoi tant d'injustices au nom du FIKH alors que le coran interdit strictement l'injustice

- Pourquoi une mère célibataire abusée est elle discriminée, punie par la société et par la loi alors que l'impunité est assurée à celui qui l'a abusé chiffres
- Pourquoi l'enfant né hors mariage doit payer toute sa vie, qu'on interdit à sa mère d'avorter mais qu'on preserve le père de toute responsabilité à l'égard de son enfant?
- Pourquoi une veuve pauvre n'ayant pas d'enfant ou ayant des filles est elle chassée du domicile familial par des cousins lointains au nom du Taaseb qui n'existe pas dans le coran
- Pourquoi la société pardonne à l'homme qui se rend coupable de l'infidélité et n'a aucune pitié pour la femme infidèle?

L'égalité de genre: une valeur et un objectif en soi pour rendre justice aux femmes et corriger les injustices

- **Egalité : une valeur et des engagements nationaux et internationaux**
- Egalité : Indispensable pour réaliser les objectifs de développement durable. **ODD 5: réaliser l'égalité de genre et donner des capacités et du pouvoir aux femmes et aux filles**
- Egalité permet d'améliorer **l'accès des femmes aux ressources économiques et financières**, avec un impact décisif sur l'éducation, la santé, le bien être, la sécurité alimentaire et l'environnement, la survie et la protection des enfants et ainsi de toute la famille et la société
- Les inégalités ont un coût en termes de productivité, d'efficacité et de croissance économique estimé à 39% du PIB
- Aucun pays n'atteint un niveau de développement élevé sans assurer une meilleure égalité hommes/femmes
- **La discrimination contre les femmes: une catastrophe pour le développement et un manque à gagner énorme : signifie injustices, violences, précarité, sous développement**
- 144^e/156 par le global gender gap REPORT

Grandes avancées /

Faible appropriation de l'égalité

- La Constitution de 2011 a couronné une décennie de changements majeurs en faveur des droits des femmes et de l'égalité grâce au leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et au combat incessant du mouvement pour les droits des femmes : réformes législatives, accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision et politiques publiques contre les violences et BSG
- Ne pas oublier la grande polémique qui a précédé la réforme du code de la famille contre toute réforme en faveur des droits des femmes et de l'égalité
- Parmi les facteurs qui expliquent la faible mise en œuvre du contenu de la Constitution :
 - Maintien de la dualité du référentiel : droits de l'Homme et religion
 - Leadership d'un parti qui a été en tête de l'offensive contre les droits des femmes et qui a dirigé le gouvernement durant 10 ans
 - Faible appropriation par la classe politique et les décideurs des valeurs de l'égalité et de la parité
 - Diffusion d'une idéologie fortement patriarcale basée sur la suprématie masculine et de dénigrement des femmes qui seraient à l'origine de tous les maux de la société :
 - Des normes sociales qui valident la discrimination et même les violences faites aux femmes

Contexte très particulier marqué par le discours du trône du 30 Juillet 2022

- Annonce solennelle par SM le Roi Mohammed VI d'un nouveau chantier de réforme en faveur des droits des femmes et de l'égalité: l'occasion de la fête du trône donne un signal fort de l'importance accordée à ces réformes
- Promouvoir l'égalité et la parité : personne n'a le droit de priver les femmes de leurs droits consacrés par la constitution!
- A corrigé l'idée comme quoi la place des femmes serait à la maison : les femmes doivent pleinement participer à l'économie et au développement : condition sine qua non pour que le Maroc continue à progresser
- étude du MEF avec ONU femmes : le cout des inégalités : représente 39% du PIB par habitant
- Enfin l'annonce de la mise en place des institutions constitutionnelles APALD et Conseil consultatif de la famille et de l'enfance
- Ce sont de paroles porteuses de beaucoup d'espoir après les dix années d'immobilisme relatif qu'a connu notre pays, à cause du leadership d'un parti le plus conservateur de la gamme politique, hélas les autres partis se sont pour la plupart cachés derrière lui pour justifier leur immobilisme à l'égard de la promotion des droits des femmes et de l'égalité
- Dix ans de conspiration du silence à l'égard des propositions et du plaidoyer de la société civile
- Hélas incluant une précarisation accrue des femmes du au COVID 19

Parmi les orientations

- la réforme attendue doit prendre en compte l'intérêt de la famille dans toutes ses composantes,
- Veiller à la concertation et au dialogue avec le concours de l'ensemble des institutions et des acteurs concernés.

Un ensemble de mesures très louables dans le programme gouvernemental

- Généralisation de la protection sociale,
- Allocations de naissances au profit des familles nécessiteuses
- Généralisation des allocations familiales
- Assurer un revenu de dignité pour les personnes âgées et
- Soutien aux associations œuvrant en faveur des personnes handicapées.
- **L'efficacité de ces mesures nécessite une analyse de genre à laquelle nous devons tous et toutes être attentifs**

L'espoir est là

- bannir véritablement les injustices et les discriminations contre les femmes et les fillettes au Maroc à travers des législations égalitaires
- harmonisée avec la constitution de 2011 et les engagements de l'Etat à travers les conventions des droits humains notamment la CEDAW et la CDE,
- Pour que les familles marocaines puissent effectivement devenir des espaces d'égalité, de solidarité, de sécurité et d'inclusion envers tous les membres de la famille et dans leur diversité.
- En plus des espaces d'éducation à l'égalité pour permettre aux garçons et aux filles d'être élevés avec les valeurs de respect mutuel, d'égalité et de non-violence.
- De telles législations doivent se baser sur la connaissance de la réalité des familles : le HCP a un rôle essentiel à jouer

Cette réflexion doit identifier les réformes nécessaires pour l'atteinte de nos objectifs

- Réforme profonde du Code de la famille dont qui devrait déjà porter un nom plus ouvert aux réalités sociales des familles marocaine dans leur diversité et qui doit concerner la mise en œuvre de l'égalité dans toutes ses dispositions
- Réforme profonde du Code pénal pour se conformer aux valeurs et la philosophie proclamées par la Constitution marocaine et qui offre toutes les garanties pour la prévention des violences faites aux femmes et aux filles, leur protection et leur prise en charge ainsi que la punition effective des auteurs de violence. Il s'agit en fait de traquer toutes les législations discriminatoires : qui ne punissent que les femmes: comme le 490, l'avortement etc...
- Le grand chantier social annoncé dans notre pays ainsi que l'ensemble des politiques publiques dans tous les domaines doivent se conformer à ces mêmes valeurs énoncées ci-dessus et garantir un égal bénéfice de ces politique pour l'ensemble des marocaines et des marocains sans aucune discrimination directe ou indirecte

- Nous avons besoin d'élaborer ensemble des recommandations qui nous serviront de base pour mener un plaidoyer auprès des décideurs
- Et une campagne de sensibilisation
- Nous vous remercions
- Je donne la parole à M. le professeur Abdelwahab Rafiki
- Le débat sera modéré par la militante Rachida Tahri Secrétaire générale d'AWAL